

23/09/2016

Rapport de lancement de la campagne « injuste et malsain : droits des prisonniers en RD Congo »



Exécuté par : **PEPA** NGO

Appuyé par : **ARASA**

Les contextes et justification

Les établissements pénitentiaires de la RDC pour la plus part datent de l'époque coloniale et peu ont été rénovés, Ils se caractérisent par une grande vétusté qui n'est pas sans conséquence sur le respect des droits basiques et la dignité des personnes détenues, la capacité d'accueils des locaux est généralement réduite, alors que la population a cru. La situation est particulièrement difficile pour les femmes et les enfants mineurs, marquées notamment par le manque des caractéristiques pour lesquels étaient destiné pour répondre à ses objectifs. Dans tous les établissements visités bien que les infrastructures aient été installées, elles étaient soit en nombre insuffisant, soit inadéquates. Ainsi en moyenne, plus de 5 détenus par cellule partageant les mêmes conditions sanitaires, ça provoque des nombreux problèmes notamment des fréquentes infections notamment infection urinaires, tuberculeuse, etc.

Plus du tiers des femmes et enfants mineurs dans les établissements pénitentiaires de la RDC sont pour des délits mineurs et non violents et d'autres pour des arrestations arbitraire. les détenus que nous avons interviewées avaient commis des infractions liées à la situation économique. Les femmes et les enfants mineurs en détentions sont confrontées à des sérieux problèmes d'hygiène, exacerbés par la promiscuité et des infrastructures sanitaire insuffisantes et inadéquates. La physiologie des femmes et des enfants exigent des mesures spécifiques en matière de soin de santé et de règles d'hygiène particulièrement, les femmes pendant les périodes de menstruation, durant une grossesse et après un accouchement il faut un suivi particulier et les enfants qui ont besoin de croissance ne bénéficient qu'un seul repas par jour. Les conditions carcérales insuffisantes et inadaptées touchent toute la population carcérale mais ont un impact plus sévère sur les femmes et les enfants mineurs à tel point que ces derniers y sortent souvent très révolté et n'ont plus peur de la prison ou de commettre encore des forfaits. C'est ainsi, qu'après des enquêtes mener dans les milieux carcéraux en s'imprégnant de cette situation, PEPA/NGO étant une organisation ayant comme vision la sauvegarde de la dignité humaine, a lancé la campagne "*Injuste et malsain*" en anglais "*unjust and unhealthy*".

Objectif global

Sensibiliser pour amener tous les décideurs à militer pour contribuer à l'amélioration des conditions des détenus dans les milieux carcéraux en RD Congo.

Objectif spécifiques

- Une meilleure compréhension et appréciation par les décideurs politique dans la région de la SADEC et en RD Congo en particulier des questions relative aux droits des détenus.
- Encourager les décideurs d'adopter des politiques et d'améliorer le financement de fournir un ensemble de service minimum pour les prisonniers et promouvoir l'accès aux services de santé dans les prisons avec protection vive des femmes et des enfants mineurs en prison.
- Sensibiliser le public à des questions relatives aux droits des prisonniers en particulier ceux des femmes et des enfants en milieux carcéraux.

Déroulement du lancement de la Campagne contre les pratiques "INJUSTES ET MALSAINES" pour les droits des prisonniers.

Date : 23 septembre 2016.

Lieu : Goma, Salle de Conférence LA JOIE PLAZZA.

C'est dans une ambiance de grande mobilisation et de communion pour la cause commune que se déroule le lancement de cette campagne contre les pratiques injustes et malsaines pour les droits des prisonniers, réalisée dans la splendide salle de conférence de l'hôtel LA JOIE PLAZZA, de 9 heures 30 à 12 heures, sous la modération de **Maitre Eric Selemani**. Des invités sont des autorités politico administratives étatiques, activistes des droits humains de la société civile, les enfants, les jeunes femmes, les agents des cours et tribunaux, les avocats et autres grandes personnalités du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.



A l'entrée de la salle, un décor spécial où des affiches de la campagne garnissent les murs avec des messages sensibilisant, et même Nelson Mandela (comme un célèbre prisonnier devenu la meilleure icône politique du monde) n'est pas oublié. Les t-shirts sont distribués à tous les invités à l'entrée de telle manière que tous en les portant ont donné de la bonne visibilité pour l'appropriation du message clé de la campagne.

Mise en place terminée à **9 heures 50 minutes**, c'est l'hymne national puis la présentation du programme de la journée par le Modérateur.



Mise en place terminer Les participants et les autorités présentent chantent l'hymne nationale pour débiter avec la cérémonie de lancement officiel de la campagne « INJUSTE et MALSAIN : Droits des prisonniers » dans la grande salle de l'hôtel LA JOIE PLAZZA



A 10 heures- 10 h05', le temps pour le Président du Conseil d'administration et fondateur de l'ONG PEPA, Mr. **Appolinaire ZAGABE K.** présente succinctement le contexte de création de PEPA, et les objectifs de PEPA/NGO et enfin les domaines d'intervention citant les droits humains, sans oublier de remercier le partenaire d'appui **ARASA** qui aura permis que le lancement de la Campagne de ce jour devienne une réalité.

10 heures 6' -11'- Toujours le même intervenant (PCA PEPA, Mr. **ZAGABE**) présentant la justification et objectifs(3) de la Campagne, se servant d'un dépliant préparé pour cette fin.



Mr **Appolinaire ZAGABE K.** entrain d'expliquer les objectifs de la campagne.

Il insinue par « Etre prisonnier ne signifie pas la fin de la vie, disait-il, en se faisant comme modèle Nelson Mandela, qui est devenu plus tard un homme célèbre...Un appel est lancé à tous pour les rejoindre dans cette campagne bénéfique pour la communauté ».



C'est à 10 Heures 12' qu'intervient le premier exposé par **Maitre Bwino** sur « **La Vie carcérale des femmes et des mineurs** ». Il commence par remercier le responsable de PEPA pour l'avoir convié à cette Campagne. Les Articulations de son sujet contiennent l'introduction, les enfants mineurs en conflits avec la loi en détention et les recommandations.

Il relève dans son introductif que « La loi portant protection des droits de l'enfant détermine les mécanismes de protection des enfants en conflit avec la loi (comme auteur, victime, détenu)...Il est question de se pencher de l'élément âge du délinquant- cet âge qui varie d'un pays à l'autre. Ici un enfant mineur est l'enfant de 14 et moins de 18 ans....Le tribunal pour enfants. Si l'enfant est âgé de moins de 14 ans, il doit être relâché immédiatement et être emmené dans un établissement spécialisé de prise en charge psycho sociale (Cas de MIDEFEOPS à Goma).



← **Maître BWINO** entrain de développé le thème La Vie carcérale des femmes et d'enfants mineurs. Ce qui a beaucoup retenu l'attention des participants.



Deuxième point : problèmes de la justice des enfants en conflits avec la loi.

« Par rapport à la justice, les dossiers des enfants sont négligés- les enfants connaissent aussi le problème d'instruction pré juridictionnelle... Les enfants doivent se sentir épanouis et réinsérés quand ils sont en milieux carcéraux...

Cas de Prison Muzenze, les enfants sont gardés comme les adultes. Une interpellation devra être faite auprès de l'autorité pour que la situation soit améliorée, car les difficultés sont le manque des moyens de transport pour les assistants sociaux, l'absence d'acte de création des certains établissements de garde de l'Etat ».

Un tableau des établissements de garde des enfants- en RDC a été brossé, tiré des archives, et il est consenti qu'il faudra reconstruire et recréer les centres de rééducation et de garde des enfants.

Un constant particulier en province du Sud-Kivu parlant du Cas précis de Nyangezi, où l'établissement de garde et de rééducation des enfants transformé en un établissement hospitalier, et de ce fait à récupérer. Cas de la Prison de Makala dans la ville de Kinshasa, il est constaté la surpopulation des enfants.

Les filles et femmes les femmes, par contre, souffrent en milieu carcéral de l'absence des cellules spécifiques pour les femmes avec leurs besoins ; absence des besoins sexe-spécifiques (Kits hygiéniques intimes), examens CPN, elles n'accèdent pas à la réinsertion et victimes de harcèlement sexuel, autorités judiciaires ou chefs des détenus.

Troisième point: les recommandations.

- Construction des établissements et équipement de rééducation et de garde de l'Etat ;
- La disponibilité d'un Budget national de fonctionnement des lieux de détention ;
- Renforcement des capacités du personnel censé protéger les enfants en conflits avec la loi ;
- Evacuation des militaires des FARDC (Forces armées de la République Démocratique du Congo) des établissements de garde ;
- Construction, équipement des tribunaux pour enfants ;
- Une bonne couverture en nombre des juges pour les tribunaux pour enfants ;
- Un groupe de travail à créer et à consolider pour traiter de la problématique des droits humains des enfants et femmes en milieu carcéral.

10 heures 42 – 11 heures 10 - Me Lucien Munyantwari (Avocat Cour d'appel de Goma), comme deuxième exposant. Il développe le sujet sur « l'accès à la justice et défis rencontrés en milieu de détention ».

Il précise dans son introduction que vu la complexité de ce sujet l'on ne peut prétendre le vider.



Les défis liés à la protection des prisonniers. Les conditions générales des prisonniers/ Détenus (personnes reconnues coupables de la commission d'une infraction et déchue de la liberté de circuler) dans notre pays. Malheureusement dans notre pays il y a des défis liés à son accomplissement.

Les défis demeurent et sont :

*1. Inhérents aux conditions quotidiennes de vie et de recouvrement de leur dignités (droits -aux soins de santé, de s'habiller et dormir, à la propreté corporelle, à l'intégrité morale et physiques)- Dans la plupart des cas les prisonniers sont des sous hommes ne recouvrant pas leurs dignités.**

2. Les mauvaises conditions de travail de ceux-là qui sont censés dire la loi. Les mauvaises conditions de travail font que l'accès à la justice des Pro deo

est difficile. Le nombre important des prisonniers est constitué des personnes en attente de jugements, en subissant des effets pervers de fonctionnement de notre système judiciaire.

3. La promiscuité dans le milieu carcéral- -A la sortie de la prison les gens non criminels en sortent plus criminels pour avoir côtoyé les personnes criminelles.

4. La Sécurité des détenus.

Bref, les défis sont énormes, et le gouvernement devra adopter les politiques adaptées pour relever les défis, car il y va de la dignité humaine des hommes, des femmes et des enfants.

11 Heures juste 11 heures 9' - Sujet 3 développé par le même intervenant (Me Lucien Munyantwari)- « L'accès à la Justice et assistance Pro Deo ».

La justice est un service public dont le libre accès est garanti à tous les citoyens. Les difficultés sont la méconnaissance des droits et procédures légales.

L'accessibilité géographique aux services juridiques limités dans toute l'étendue de notre pays, du fait de la non disponibilité des juges dans certains milieux.

Les victimes de violations de DH n'ont pas accès aux défenseurs judiciaires. Ces derniers posent le problème, qu'ils ne se mettent pas à jour par rapport à la matière des droits humains.

Les charges financières/Accessibilité financière ne permettent pas certains justiciables de recourir à la justice, d'où le mécanisme de gratuité de service se démontre comme une option à promouvoir.

Suggestions. Promouvoir plus le système d'assistance judiciaire Pro deo

Pro Deo consiste en la gratuité totale des services. La vérification de l'état d'indigence du justiciable est de mise dans ce cas.

Dans sa conclusion il rappelle sous une forme interrogative- « Ne dit-on pas que la Justice élève toute une nation ? ».

11 Heures 10' -11H22' -L'assistance est conviée à suivre trois témoignages d'une jeune femme et deux jeunes garçons ayant vécu les situations pénibles au cours de leurs séjours dans les lieux de détention.





L'essentiel du témoignage de la jeune fille témoinne. « La situation est difficile et invivable, si réfléchir ces gens. Allant jusqu'au monnayage des certains petits accès (lit, porter les souliers). Il existe des PVVIH qui ont arrêté leurs traitements IO (Infections opportunistes liées au VIH) et ARV (Anti rétroviraux) pendant le séjour carcéral ».

« Pour avoir des soins, il y a des médecins qui sont là mais non motivés (ils quittent à 17 heures de telle manière que c'est difficile d'accéder au personnel soignant pour les cas d'aggravations nocturnes ».

L'essentiel de témoignages de deux garçons. « L'alimentation difficile- Le lieu où dormir, il faut le faire à 10- l'amaigrissement à cause de la non disponibilité alimentaire et des soucis La souffrance... la souffrance... les tortures... Il y a une diversité des gens en provenance des milieux éloignés qui fait que les mœurs deviennent corrompues dans les prisons... Nous quittons de là avec un mauvais comportement- Abus des drogues, préméditations des actes criminels



Les soins en termes de médicaments ne sont pas accessibles....Les jours où les agences des nations Unies, ONG internationales et organisations caritatives arrivent, vous sentez l'hypocrisie des assistants sociaux et gestionnaires de prison qui vous donnent suffisamment à manger...Les autres jours, c'est la catastrophe... Suggestion : votre assistance à ces personnes en détresse dans nos prisons est importante».

A 11 heures 23'- la modération revient à la synthèse en disant qu'il faut insister sur la sensibilisation, qui est le rôle de chacun.



11 Heures 25-40 jeux de questions réponses, contributions et observations des participants. Puis, profitant de la présence de la Ministre provinciale de la Justice dans la salle, le mot attendu de Plaidoyer auprès du Gouvernement lui est adressé par le PCA de PEPA, **Mr. Apollinaire ZAGABE**, en des termes si clairs, interpellant et reflétant bonne foi.



11 heures 52'- un moment spécial , c'est le mot de Lancement et d'engagement solennel par Madame la Ministre de la Justice (Représentante personnelle du Gouverneur de Province empêché), en rappelant les principes généraux de la Déclaration universelle de Droits de l'Homme(DUDH)...Les responsables d'application des lois sont tenus de connaître les normes en matière de respect des DH...A travers ces assises organisées par le PEPA, tous les responsables doivent être outillés et instruits en matière des DH.



Enfin intervient à **12 heures** la formule consacré de « ...**Je lance officiellement la Campagne contre les pratiques Injustes et malsaines** ».



Un cocktail en guise de convivialité a marqué la fin des cérémonies.



Les invites entrain de prendre les rafraichissements



C'est de cette manière- là que la séance de lancement officiel de la campagne contre les pratiques injustes et malsaines a été vécue à l'hôtel LA JOIE PLAZZA de Goma, en cette date du 23 septembre 2018.



Mr. Appolinaire avec le secrétaire de l'hôtel du Gouvernement et salut journaliste de la Radio Nationale congolaise (RTN-NK)



Après l'autorisation de l'ouverture de la campagne Mr Appolinaire entrain d'accompagner Madame la ministre Provincial de la Justice et droits humain.

DUREE DE LA CAMPAGNE ET ACTIVITES A REALISER

LA DUREE DE LA CAMPAGNE

La campagne **Injuste & Malsain**, Droits des prisonniers prendra une **durée** d'une année et pourra être renouveler en cas de nécessité,

LES ACTIVITES PROJETEES DURANT LA PERIODE DE LA CAMPAGNE

Dans le but d'atteindre les objectifs assignes, et après la prise en compte des recommandations du gouvernement congolais dans le cadre de la campagne, les activités ci-après sont prévu d'être réalisée :

- Sensibilisation et formation des autorités locales, nationales congolaise sur les droits des prisonniers
- Formation du Gouvernements provinciaux de la RDC sur les droits des prisonniers,
- Formation de la police nationale congolaise sur les droits des prisonniers et leurs protections
- Sensibilisation de la société civile, organisations locales, nationales, internationales sur la situation malsaine des prisonniers et leur participation dans l'accélération de la campagne,
- Formation des magistrats sur les droits humains et ceux des prisonniers en particulier et application d'une justice réelle.
- Disposer un document de plaidoyer au profit des prisonniers et en particulier, femmes et enfants détenus.
- Faire le lobbying auprès du Gouvernement Congolais, parlements congolais pour la prise en compte et adoption des lois visant l'amélioration des conditions de vies des prisonniers,
-

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le lancement de la campagne Injuste & Malsain organisée par PEPA avec l'appui de ARASA et lancée officiellement par Son Excellence Mme SIFA MASUMBUKO, la Ministre provinciale de la Justice.



CONCLUSION

Au terme de ce rapport sanctionnant le lancement officiel de la campagne **UNJUST AND UNHEALTHY prisoners rights**, Nous ne serons pas fatiguer de féliciter les autorités locales et toutes organisation qui ont été présentent le jour du lancement , continue à nous prêter main forte pour atteindre les objectifs de cette campagne entre autre, le gouvernement provinciale, les élus nationaux et provinciaux, les magistrats, les défenseurs judiciaires, les avocats, le Groupe de travail Protection et prévention GTPP, etc., de chaque axe où nous interviendrons pour leur apport dans cette campagne de nous fournis les informations, en cas de nécessité, en provenance de tous les milieux ciblées. Car la façon dont les femmes et les enfants sont traités est inhumaine, la violation des droits de l'homme en milieu carcéral s'observe partout et il n'est pas un secret pour personne que le problème de détention des détenus en RD Congo va mal. Cette situation doit interpeler la conscience de tout un chacun. De ce fait, nous sommes tous tenus de travailler au changement de ces conditions bien alarmantes. Cette campagne que mène PEPA/NGO ne consiste pas à donner une leçon ou des injonctions aux autorités judiciaires et suite, mais une manière de tirer la sonnette d'alarme en vue

d'attirer la bienveillance des responsables et décideurs sur l'urgente nécessité de garantir le respect de la dignité humaine des détenus surtout (enfants et femmes en particulier).

PEPA/NGO croit que cela peut se faire si le gouvernement de la RD Congo prend en considération les recommandations qu'ont formulé par PEPA/NGO et ses partenaires au cours de la campagne qui se réalisera dans une période d'une année en datée du 23 septembre 2016, le jour du lancement officiel par Madame la Ministre Provinciale du Nord-Kivu en charge de la Justice et Droits Humains à Goma dans la salle de LA JOIE PLAZZA HOTEL en présence de tous les partenaires militant pour les droits de l'homme et droits des prisonniers notamment : les organisations non gouvernementales internationales, nationales et locales, les organisations onusiennes et la MONUSCO, ainsi que les institutions judiciaires Nationale et provinciale et les responsables du système pénitentiaire des prisons et aussi d'autres institutions indépendante des droits de l'homme œuvrant dans la Province du Nord-Kivu et du système pénitentiaire d'autre part, tous se sont convenus ensemble de s'impliquer sur l'urgente nécessité de protéger la population carcérale en générale, en s'appuyant sur l'amélioration des conditions des prisonniers et en particulier celles de la femme et des enfants mineure. Ainsi donc PEPA/NGO entre dans le vif des activités de cette campagne en formulant les recommandations et propositions adressées aussi bien au gouvernement, aux organisations non gouvernementales, organisations internationales, à cet effet ces dernières sont priées de se joindre à PEPA/NGO pour le lobbying sur les décideurs pour influencer les lois pouvant contribuer à faire améliorer le plus vite possible les conditions des prisonniers en milieux carcéraux en RDC.

RECOMMANDATIONS

- Que le gouvernement accompagne PEPA/NGO dans cette activité de la campagne, en entérinent les capacités des magistrats, les avocats sur les procédures requises de détention des femmes et des enfants et aussi la conscientisation des conditions carcérale de ceux derniers, en vue de leur amélioration,

- Que le gouvernement congolais facilite PEPA/NGO, sur ces activités de la campagne dans la mesure du possible d'amener à bon port les objectifs de cette campagne (Injuste & malsain droit des prisonniers);
- Que les ONGs travaillent dans ce domaine de la protection des droits de l'homme notamment, les droits des femmes et des enfants en milieux carcéraux se joignent dans cette campagne pour l'efficacité et l'efficience de cette dernière ;
- Que ARASA étant le partenaire d'appui (technique et financier) puis augmenter les moyens afin que PEPA/NGO étendent le champ d'application de cette campagne, sans oublier d'autres partenaires.
- Que PEPA/NGO élargit la campagne dans tous les coins de la RDC en s'appuyant sur les décideurs influant les milieux carcéraux.

Enfin, nous invitons d'autres partenaires nationaux et internationaux nous nous appuyer sur le plan matériel, financier et morale pour la réussite de cette campagne.

Pour tout partenariat dans cette campagne, contactez-nous au : info@pepahumandignity.org, info.pepaorg@gmail.com et copie a zagabejasperr@gmail.com, zagabe@pepahumandignity.org ou nous appeler par téléphone au +243 816412225, +243998244785

VIDEO YOUTUBE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE : INJUSTE & MALSAIN, droits des prisonniers : https://www.youtube.com/watch?v=fIN_gCGKes8&feature=em-upload_owner

ANNEXES

DISCOURS DE SON EXCELLENCE LA MINISTRE PROVINCIALE DE LA JUSTICE, Mme JUSTINE
MASUMBUKO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**PROVINCE DU NORD-KIVU
GOUVERNEMENT PROVINCIAL**



*Ministère Provincial de l'Administration de la Justice,
Droits Humains et Réinsertion Communautaire*

CABINET DU MINISTRE

**MOT DE SON EXCELLENCE MADAME LE
MINISTRE A L'OCCASION DU LANCEMENT DE LA
CAMPAGNE SUR LE THEME « INJUSTES ET
MALSAIN DROITS DES PRISONNIERS »**

Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux ou leurs Délégués ;
Mesdames et Messieurs les Chefs des Juridiction Civiles et Militaires
du Nord-Kivu ;
Mesdames et Messieurs les Membres des ONG Internationales,
Nationales, Locales et de Défenseurs des Droits de l'Homme ;
Monsieur le Maire de la Ville de Goma ;
Madame le Chef de Division Provinciale de la Justice ;
Monsieur le Directeur de la Prison Centrale de Goma ;
Monsieur le Président de la Société Civile du Nord-Kivu ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités en vos rangs, tout protocole observé ;
Chers participants ;

Grande est ma joie de me trouver devant vous dans ce beau cadre de
l'Hôtel LA JOIE PLAZA à l'occasion du lancement de la Campagne autour du
thème « *INJUSTES ET MALSAINS DROITS DES PRISONNIERS* ».

Les droits de l'homme appelés également droits humains ou encore
droits de la personne, sont un concept soit philosophique, soit juridique, soit
politique selon lequel tout être humain possède des droits universels,
inaliénables, quelque soit le droit positif ou d'autres droits.

Adresse : Hôtel du Gouvernement Provincial du Nord-Kivu
Av. du Musée (W258) Secteur Nord, Commune de Bonza/Ville de Goma/RD Congo
www.province-nordkivu.org

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

Les principes généraux de la déclaration universelle des droits de l'homme, précisent que les droits de l'homme sont un domaine relevant légitimement du droit international et d'un contrôle international.

Les responsables de l'application des lois sont tenus de connaître et d'appliquer les normes internationales en matière de droits de l'homme.

Pour le cas d'espèce, il est de droit que toute personne privée de liberté soit traitée en tout temps avec humanisme et avec le respect de la dignité inhérente à la personne humaine.

Aucun détenu ne pourra, même s'il consent, faire l'objet par exemple, d'expérience médicales ou scientifiques de nature à nuire à sa santé.

Nul ne peut être soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à la privation des besoins physiologiques comme l'alimentation ou à tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës physiques ou mentales sont intentionnellement infligées.

Cependant, à travers ces assises organisées par PEPA, tous les responsables doivent être outillés à l'application des lois, doivent être pleinement informés et instruits sur le respect des droits de l'homme en général et ceux des personnes privées de liberté en particulier.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,
Chers participants,

*Adresse : Hôtel du Gouvernement Provincial du Nord-Kivu
Av. du Rhoda, N°758, Quartier Ntshi, Commune de Goma/Ville de Goma/R.D.Congo
www.associationrdkivu.org*

2

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les êtres humains de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans notre cher pays, la République Démocratique du Congo.

C'est à ce mot, qu'au nom de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province, l'Honorable Julien PALUKU KAHONGYA et au mien propre, que je lance officiellement la campagne sous le thème « *INJUSTES ET MALSAINS DROITS DES PRISONNIERS* ».

Conjuguons nos efforts pour la promotion et la protection des droits humains au Nord-Kivu.

Que vive la Province du Nord-Kivu ;

Que vive le partenariat ;

Je vous remercie

Adresse : Hôtel du Gouvernement Provincial du Nord-Kivu
Av. du Musée N°258 Quartier Nord, Commune de Seta, Ville de Goma/R.D.Congo
www.jstnrcdrcdco.org

3

LISTES DES PRECENCES DES PARTICIPANTS AU LANCEMENT DE LA CAMPAGNE


PEPA
FOR THE PEOPLE
Peoples of Children and
Elderly People at Risk
PEPA/Organisation

Plaideur des Enfants et Personnes Agées à risque (PEPA/NGO)
Bureau de Coordination R.D. Congo
N°008, Avenue Walikale, Quartier HINBI II, Commune de Gomai, Nord-Kivu, R.D Congo
Site Web: www.papahumanity.org
E-mail: info.papahumanity.org
Contact: +243 998 244 785
+243 825 543 546

LANCEMENT DE LA CHAMPAGNE " INJUSTE ET MALSAIN DROITS DES PRISONNIERS " le 23 Septembre 2016
Lieu : Grande salle La Joie Piazza Hôtel

LISTE DES PRESENCES

N°	NOMS	PROVENANCE/ORGANISATION	FONCTION	CONTACTS	SIGNATURES
01	ERIC SELEMAN	SOPROP / KINSHASA	Coordinateur	2827633987 ericsele@gmail.com	[Signature]
02	N'KUNA KATHEBE	PEPA/NGO	Logisticien	0993914476	[Signature]
03	NICOLE NGIRE	LSC	Stagiaire	0970585648 nicole.ngire@gmail.com	[Signature]
04	KALONZO NUNABAY	PEPA/NGO	Agent de Bureau	0990048486	[Signature]
05	MURHULA-FIDELE	PEPA/NGO	ASS	0975721484	[Signature]
06	MATINDI BAHARUA	PEPA/NGO	-	099180409	[Signature]
07	GERMAINE NZAMBE	ACTION URUMA	-	0999882399	[Signature]
08	FERDINAND T	PSRP	CHEF DE B	0990112919	[Signature]
09	ABRAHAM MUMUNDO	ACTION URUMA	Chargé de programme	0990508209	[Signature]
10	Roubaud / d'Amor	Focader	Co-Prés	09955209704	[Signature]

11	KAVIRA - SAAMOSA	Jeunes violonnaires	-	0994625339	[Signature]
12	Solomon CHAMBI	RTFBI	Programme	0990335610	[Signature]
13	OMAR KAKA LUC	PEPA	Stag	099059992	[Signature]
14	FRANCINE KIMIMBA	FOCUS DROITS AGES	A.T	0995613141	[Signature]
15	SONGA Muph	Pos / PM	Coordo	0995736917	[Signature]
16	KHEFFA - MWAMBA		Invité du monde	0998611467	[Signature]
17	Sosue MUKAMUKIWA	PEPA/NGO	Coordo PEPA	0994614529	[Signature]
18	NABINTU BUKANGITE	PEPA/NGO	Stagiaire	0990302481	[Signature]
19	KWABIRI BUKARI	PEPA/NGO	L.C.	0994229264	[Signature]
20	ESTHER NAGA			0975597460	[Signature]
21	GEORGE KUBUYA	OSFOM	Coordo	099281422	[Signature]
22	Festus MULEMB	PEPA NGO	As. Progr	0990703369	[Signature]
23	MURAZI MURAZI	PEPA/NGO	Stagiaire	099444416	[Signature]
24				0976555688	[Signature]
25	ODILON KAMABU	RTNC	Reporter	0853866153	[Signature]
26	NADINE NTABURWE	PEPA/NGO	Commiss	0974001756	[Signature]
27	KAKULE WATIBONGO	FOADID	Chargé de monitoring	0993898091	[Signature]
28	ALINE BAKENGEA	PEPA/NGO	Comptable	0995479040	[Signature]

28	Me BALUME JOAH-JOO	GOMA	Avocat	0892797289	cab.balume@gmail.com	
29	LEFESA MAROLD	GOMA	Coordo.	097764280		
30	BKILINO J. R	GOMA	AVOCAT	0937720715		
31	Lucie ABEBI	PEPA/NGO	Coord. Adm.	0994047464		
32	Me Denise X.	GOMA	chef de projet	0970805992		
33	Br Charles MULOBO	Goma	RES/Goma	0920312204		
34	WESSHI Daniel	GOMA	Adm-Coord	0840444059		
35	CHRISTOPHE MUNISI	Goma/FEV	Amicale	076201415		
36	Marie-Thérèse BAGEU	GOMA/FEV	chef de projet	0993942172		
37	JEAN-PAUL MUKOLIKI	GOMA/GRABEN	Directeur	0993182742		
38	AKILIMALI JOURNAL	GOMA/GRABEN	COORD	0994616128		
39	Appoline ZAGAGE	PEPA	PCA	0840375227		
40	BJARANZE Romain	PEPA	Secrétaire	0974811169		
41	Alain BAGULA	PEPA	Agent	0993100892		
42	Martin Muhangu B.	PEPA/NGO	Superviseur	0978030648		
43	ABDALAZIZI BENEKI	GRIVD ASBL	chargé de	0991706947		
44	ASAMI MULYATA	GRIVD ASBL	COORD	0970651325		

45	Me MUKISI Adeline	ADP/NGO	Avocat	993674202	adeline.mukisi@gmail.com	
46	Gustave MALIKIA	GOMA/ODP	Membre	0993070637		
47	Lucas BUREA	ADP/NGO-NK	Membre	0993235588		
48	Guy KIBIKA	CPS/N-K	Président	0821762540	guy.kibika@gmail.com	
49	Jonas BADERA	RTNC/NK	Journaliste	0821762540	jonas.badera@gmail.com	
50	Daniel KUBUSA	D-CHAMAS	Humain	0821762540	daniel.kubusa@gmail.com	
51	Nicole Sambite	Radio Souti ya injili	journaliste	0821762540	nicole.sambite@gmail.com	
52	WINIA NDASHIMU	G. HMBI	chef de projet	0971381424		
53	Rachel MUDERU	RDFEJE	chef projet	0997621503		
54	Jean-Pierre wilondja	DPF	ch. programme	0999823843		
55	Angela KISHABATYA	INUKA/Goma	Responsable	0994138678		
56	Josiane LUNDA	IRC/Goma	Senior Advocacy Officer	0829777460		
57	ALAIN MURHULA	FUDEZ/Goma	Treasurer	0333452072		
58	SAFARI BAKOHEZI	F.P.G.L. Goma	Coordo.	0998977414		
59	Renat RWANIBWA	SCC-DRC	Admcom	0812881703		
60	J-Baptiste Wangi	JPT	P.F.	0837777788		
61	Eric ITONHWA	JPT	C. Proj.	0815105595		

62	Murtez Mwanu Grace	Youth Relief for Life	Co-ord	817143603	
63	MURUTUNDE Lucien	Avocat/Inkment		Yola.yg@gmail.com 0337008711	
64	AMIANI BATONDI	EFIM	Membre	09752521187	
65	ESPERANCE KAPUSA	Anche d'ol'Kamuk/OKV	Responsable	09752521187	
66	STEPHANE BYEMBA	MURU YA ULIMWEKU	Partem	0973525125	
67	Sylvie MURSI	VIFEDE	Membre	0972874329	
68	Mr John Neshim	SPAD	Council Juv	0948184861	
69	Guillaume Bujimb	Handicap International project on	Chf de	0813663017	
70	BISHWENON Ignaa	MEMBRE DEPAR	Journale	0997673846	
71	SABOT EZEKIEL	NAR	Pasteur	0999192823	
72	PEASPER KANGI	ASNK	Membre	099546216	
73	Lebon KABONE	GEWUWUCA	Judicair	0991250150	
74	EPEISTPIN-K	SECRETARIE EXECUTIF PROVINCIAL A.I.		Lebon Kabone@gmail.com 4243497428287	
75	AXEL BYANIKIRO	Societe civile/N.K	Conseiller	0995393609	
76	Celestine NTAB	Mimim/ju'vies	Council	0812212246	
77	MAMUREU BWAKE	wake up for your rights	Co-ord	0991324344	
78	JOSIAHE LUKWATERE	Wake up for your rights	Vice Co-ord	0773539919	

79	GERMAIN CHILIMWAMI	PARDE/Abid' d'f.	CONS. PRINCIPAL	0998200554	
80	Anty-BEST Kanku	PEPA/NGO	Agent du Trn	0992971171	
81	Robert SAKWE	NDR/Asbl	Chrs.	0992231745	
82	Freddy TUNGA	COMON/Artl	Quirist' Enl.	0992458090	
83	Erre KISINT	ENRED-PBC	Membre	817544001	
84	CELESTIN GUAMIAN	Gouvernement	Expert	0811822317	
85	Christophe MUSAIZA	RCC-ROC	Mobilisateur	0975581269	
86	Shaban BILU	PEPA/NGO	Ch. de l'appt	099411811	
87	Gaston MUGAWEKA	RACON Nord/Kiro	Co-ord. Prov.	gnugaweka@racointe.org	
88	OSCAR KUBANO	REFED/INK	Charge pte	099411811	
89	Gedion KAKULE	COLLECTIF ALPHA-JUVI	Chf de l'appt	0995461362	
90	Louise Ngata	REFED/INK	Secrtaire	0997057884	
91	CELESTIN KAZI	CREDDOHO	Chf de l'appt	0995575781	
92	Jean-Baptiste Noyana	Blessed Aid	Ad. Fin	0898703630	
93	He Theodore Nyanzawa		Infance	0992961214	
94	Celestin Kamoni	NRC	PC/Co-lead	0998880938	
95	Timothée KATUNBA	MONUSCO/BA	Chf de l'appt	0816034087	

96	Desire CHIRIKWANI	CADERCO	chef de projet	0995094911	
97	Bereen LUKONGE	DIVINTEC	SECAD	0844438317	
98	Yacine KABAYI	RACID	Coord	0819757840	
99	Fiston MUGISHO	ADD	Sec Rap	0990929074	
100	AIZA MURORUKWIRE		Assoc	0990929074	
101	ESABIRAY MANDUKATO	IEFAC	chef de projet	0990929074	
102	NIWA BITONGWA	ADD	chef chargé de projet	0990929074	
103	Alain BOMBA	ARP	Directeur	0990929074	
104	Daudou ABEHY	AQUILA asbl	Coordo	0990929074	
105	Fidunah MARONGA	CJDH	Coordo	0990929074	
106	Ephrem KAMBALE	FOP/ASBL	Coordo	0990929074	
107	Chantal KAYOPO	PHM	point focal	0990929074	
108	Espoir MATABARO	RACID	chargé de projet	0990929074	
109	Joan Paul MWIM	GDH	Ass Education	0990929074	
110	BAKATI KARAFULIM	GESBI	conseil Jurid	0990929074	
111	Salaam AJUMUNGO	GESBI	Planification	0990929074	
112	Christian L. BALINE	WYPHEN	Coordo	0990929074	

113	RICHARD KUBWA	JOURNALISTE/RTSP	-	0994788642	
114	German CIKURU	Emmanuel TV	Journaliste	0975924914	
115	Mangon MUMUKWA	COORDO	ADD-DEC	0995482040	
116	TITO BIKETA	FREE EXPRESSION	Coordonateur	0613875000	
117	Titi LUKUKA	FDA	Assistante	0816195445	
118	GERON TSHIBANGU	FDA	Assistante	0970963680	
119	VALENIE CHUMUSA	GESBI	Etudiante	0855896391	
120	Mutsinda Fw	FUPROS	Coord	0812913886	
121	LERON FANYI	FUPRO/MASIN	Anim	0852399916	
122	SURAH BAKENI	CAFEDDHU	Coord	0993885085	
123	ITENBERO WIMATHE	CCTDR	Comptable	0993849194	
124	BYATUNGU BOA	PEPA/NGO	Permanent	0992566332	
125	ALINE BAKEDHAKI	PEPA/NGO	Agée terrain	0992566332	
126	AMADHANI	PEPA/NGO	-	0855255339	
127	PATRILIN	PEPA/NGO	-	0970531454	
128					
129					